

Habilitation électrique B0L-B1L, B1VL-B2L, B2VL-BCL-BRL-B1XL-B2XL Spéciale véhicule électrique

Objectifs

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550
- Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques, hybrides/engins
- Évaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention

Personnes concernées

Tous les salariés devant effectuer des opérations à caractère électrique ou non électrique avec ou sans voisinage de batterie ou d'équipements de véhicules à motorisation électrique
Tous salariés effectuant des travaux impliquant du dépannage et du remorquage, ainsi que des travaux sur des véhicules électriques/hybrides endommagés

Prérequis

Savoir lire et écrire le français

Durée :

14 heures (2 jours)

Lieu :

en entreprise

Participants

12 personnes maximum

Méthode pédagogique

Formation théorique appuyée par de nombreux exercices pratiques

Programme

1. Notions élémentaires d'électricité appliquées aux véhicules

- Les grandeurs électriques
- L'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs
- Les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
- Les règles élémentaires de prévention du risque électrique
- Conduite à tenir en présence de risque électrique

2. Opérations électriques sur les véhicules

- Risques liés à l'utilisation, à la manipulation des matériels et outillages
- Matériel de sécurité collectif et individuel spécifique aux dangers électriques
- Mesures de prévention lors d'une opération d'ordre électrique sur un véhicule/engin avec ou sans voisinage
- Mesures de prévention lors d'une opération « batterie » : connexions/déconnexions, nettoyage des plots des bornes et des corps, vérification d'électrolyte, mesurages et limites, décharge de condensateurs, consignation/déconsignation des véhicules/engins,
- Habilitations, rôles et responsabilités des différents acteurs des opérations d'ordre électrique
- Documents liés aux opérations d'ordre électrique
- Incendies sur les équipements électriques des véhicules/engins

Évaluation et suivi

- Attestation de fin de formation
- Habilitation électrique valable 3 ans